

Paramétrer les règles de relevés bancaires

Ce paramétrage permet de définir les écritures comptables qui seront générées automatiquement lors de l'intégration des relevés bancaires.

Créer une règle

1. Les règles de génération automatique d'écritures comptables sont créées depuis le menu **Trésorerie > Préférences > Règles relevés bancaires**.
2. Cliquez sur **Ajouter**.
3. L'écran suivant s'affiche :

Règle relevés bancaires

Imputation principale | Imputations complémentaires

Nom: *

Etablissement courant:

Journal:

Actif:

Critères de correspondance

+ Ajouter | Supprimer

Propriété	Critère	Valeur
-----------	---------	--------

Définition de la ligne d'écriture

Compte: *

Tiers:

TVA à appliquer:

Référence:

OK | Annuler

Dans l'onglet Imputation principale

4. Donnez un **Nom** à la règle que vous souhaitez créer.
5. **Spécifiez le Journal**, si vous souhaitez que cette règle s'applique à un journal en particulier, ou **laissez le champ vide** afin que la règle s'applique à tous les journaux de banques (seuls les journaux de type **Banque** sont présentés depuis le menu déroulant de sélection).

La gestion de l'application des règles bancaires depuis la grille de saisie des écritures s'applique sur un journal de type **Banque** avec **contrepartie à l'écriture**. La visualisation de la ligne du relevé intégrée est disponible en survol.



Cegid Loop recommande l'utilisation des journaux de trésorerie avec contrepartie à l'écriture afin de respecter la présentation attendue par le FEC. Il est fortement déconseillé d'utiliser les journaux dont le type de contrepartie est le pied de journal.

Critères de correspondance :

	Propriété	Critère	Valeur
--	-----------	---------	--------

Déterminez le ou les critères de votre règle associée à votre ligne de relevé.

6. Cliquez sur **Ajouter**.

L'écran suivant s'affiche :

Propriété: -
Critère: -
Valeur:

7. Sélectionnez, dans le menu déroulant **Propriété**, l'**élément de la ligne bancaire** sur lequel une recherche de valeur sera effectuée pour appliquer la règle.

Vous avez la possibilité de sélectionner l'un des éléments suivants :

Propriété: -
Critère: -
Valeur: -

- Référence
- Libellé
- Numéro d'écriture
- Informations complémentaires
- Montant
- Sens
- CIB

8. Le **Critère** peut être modifiable ou non, en fonction de la **Propriété** choisie.

9. Vous pouvez saisir aussi bien en majuscule qu'en minuscule le champ **Valeur** et ajouter plusieurs valeurs séparées par l'opérateur "**OU**". La règle s'appliquera alors sur les lignes contenant l'une des deux valeurs ou bien les deux.

	Propriété	Critère	Valeur
1	Libellé	contient	assurances
2	Référence	est égal à	Engie OU EDF



Lors de la création d'une règle, la fonction **OU** n'est pas exploitable si vous sélectionnez la Propriété **Sens** et ou le Critère **expression régulière**.

10. Cliquez sur la croix  pour valider la règle.



Les règles bancaires propres à un journal de banque s'appliquent avant celles qui sont communes à plusieurs journaux.

Définition de la ligne d'écriture :

Définition de la ligne d'écriture

Compte:*

Tiers:

TVA à appliquer:

Référence:

Libellé:

11. Sélectionnez le **Compte** associé à votre règle.

12. Si le compte choisi est **Collectif**, le champ de saisie **Tiers** est accessible, en revanche si le compte est **Non Collectif** alors le champ **Tiers** est désactivé.

13. Le champ **TVA à appliquer** permet de générer une écriture comptable contenant 2 lignes correspondant au HT et à la TVA à partir d'une seule ligne de relevé bancaire.

14. Le champ **Référence** alimente la zone référence de la ligne de saisie.


15. Le champ **Libellé** alimente la zone libellé de la ligne de saisie.

Dans l'onglet Imputations complémentaires



16. Cliquez sur **+Ajouter** dans l'onglet **Imputations complémentaires**.

Règle relevés bancaires

Imputation principale **Imputations complémentaires**

+ Ajouter  Supprimer

	Compte	TVA	TTC	Sens inversé	Critère	Valeur	Dans
1				Non	Montant fixe		-

 Ok  Annuler

17. Une nouvelle ligne apparaît, sélectionnez un **Compte** du plan comptable.

18. Choisissez l'un des taux de **TVA** du dossier paramétré dans l'onglet Comptabilité (cette colonne n'est pas obligatoire, elle peut rester vide).

19. La colonne **TTC** est accessible uniquement si le champ TVA est renseigné.

Si vous renseignez un taux dans le champ **TVA**, le champ **TTC** passe à **Oui**.



Si le champs **TTC** est à **Oui**, le montant de la ligne complémentaire est considéré comme **TTC** et la **TVA** en sera déduite.

Si le champ **TTC** est à **Non**, en revanche, le montant de la ligne d'écriture complémentaire sera considéré comme Hors-Taxe et la **TVA** sera calculée en plus.

20. Dans la colonne **Sens inversé**, **Non** est sélectionné par défaut, dans ce cas la ligne d'écriture comptable sera dans le même sens que la ligne d'écriture principale.

21. Dans la colonne **Critère**, sélectionnez celui que vous souhaitez (**Montant qui suit, qui précède, fixe ou Pourcentage de la ligne bancaire**).

Critère	Valeur
Montant qui suit	CTIONS
Montant qui précède	
Montant qui suit	
Montant fixe	
Pourcentage de la ligne bancaire	

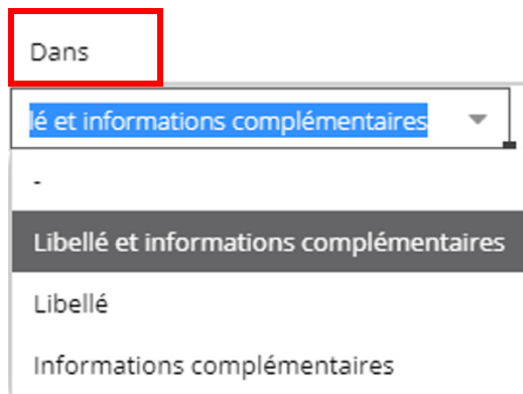
22. Renseignez dans la colonne **Valeur**, un montant, un pourcentage ou un mot clé (par exemple : cas du montant qui suit ou qui précède, ASS pour assurance, INT pour intérêts, COM pour commission, etc.).

23. La colonne **Dans** est la zone dans laquelle le logiciel va effectuer la recherche du montant. **Libellé et informations complémentaires** est sélectionné par défaut. Cette sélection vous permet de faire une recherche sur l'**ensemble des lignes** (ligne 04 et 05).

Note : La colonne **Dans** n'est accessible que si vous avez sélectionné "Montant qui suit" ou "Montant qui précède" dans la colonne **Critère**.

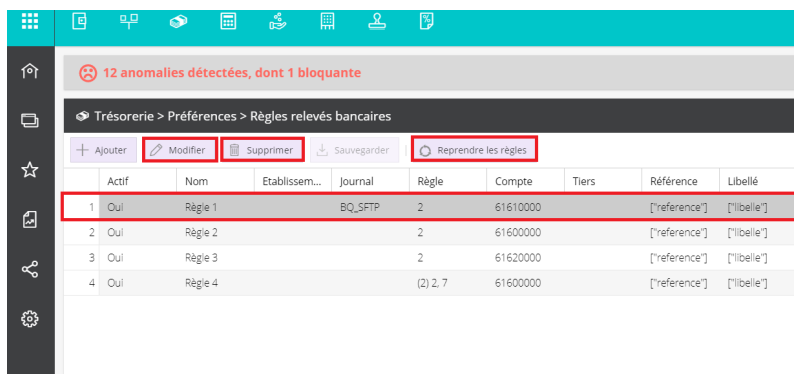
En sélectionnant **Libellé**, la recherche est faite uniquement sur le **libellé principal** (ligne 04 du fichier de relevé bancaire).

Informations complémentaires : la recherche est faite uniquement sur les libellés des informations complémentaires (ligne 05 du fichier de relevé bancaire).

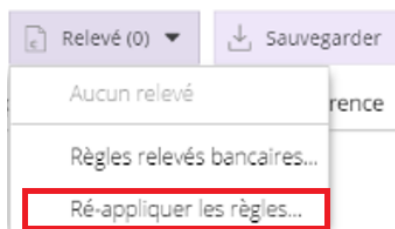


Modifier, supprimer et reprendre les règles

Après avoir créé une règle, vous pouvez modifier, supprimer ou reprendre une règle.



Si vous **modifiez** une règle, vous avez la possibilité de ré-appliquer cette règle depuis la grille de saisie d'une écriture intégrée dans un journal de trésorerie. **Cette option n'est disponible que sur les journaux dont le type de contrepartie est "à l'écriture"**.



Reprendre les règles permet d'importer les règles qui proviennent uniquement de **ScanBank**.